***Conditions de recevabilité :***

Le présent concours est ouvert à toute personne résidant en Belgique, de plus de 18 ans et à toute personne morale ayant son siège social en Belgique.

La participation se fait exclusivement via un questionnaire à remplir au show-room de Malmedy Carrelages et est limitée à un questionnaire par participant.

• Limite d’âge : 18 ans minimum

• Limitation territoriale : Belgique

***Dates du concours :***

Lancement du concours le vendredi 27 septembre à 09h00, fin de celui-ci le jeudi 31 octobre à 17h et annonce des gagnants le vendredi 15 novembre 2024.

***Modalités de participation :***

Répondez aux 2 questions présentes sur le questionnaire qui vous sera remis dans le show-room de Malmedy Carrelages et placez-le dans l’urne à votre disposition.

La 2ème question est une question subsidiaire qui permettra de départager l’ensemble des personnes ayant répondu correctement à la première question et déterminer les gagnants du Concours et la répartition des lots.

• Question : « Combien y-a-t-il de carrelages 5x5cm dans 1m² ? »

• Question subsidiaire : « Estimez le nombre de mosaïques que contient le vase déposé à l’accueil du show-room. »

***Composition des lots à gagner :***

• 1 bon de 750 euros de carrelages (Tvac et Prix public)

• 1 bon de 500 euros de carrelages (Tvac et Prix public)

• 1 bon de 250 euros de carrelages (Tvac et Prix public)

***Modalités de désignation des gagnants :***

Les 3 gagnants seront sélectionnés parmi ceux qui auront répondu correctement à la question du concours et à la question subsidiaire, et qui auront estimé au mieux la réponse à cette dernière, pour laquelle la plus petite différence avec la réponse correcte sera décisive. En cas d’ex-aequo, c'est le gagnant qui aura répondu correctement et aura donné la meilleure estimation en premier qui remportera le prix.

Les questions et leurs solutions ne peuvent en aucun cas être un sujet de litige. En cas de doute ou d'erreur quant à la bonne réponse ou quant au choix des gagnants, les organisateurs peuvent prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement du concours. La liste des gagnants ne peut faire l'objet de contestation. Ceux-ci seront recontactés par mail ou par téléphone.

***Clause de respect de la vie privée :***

Les informations collectées dans le cadre de ce concours le seront uniquement et exclusivement dans un but de prise de contact et de remise des lots. Aucune base de données ne sera constituée. Les lauréats sont libres de voir figurer ou non leurs noms sur la page Facebook et le site internet de Carimar s.a. à l’issue du concours.

***Modalités de remise des lots et délais :***

Les gagnants auront la possibilité d’utiliser leur bon d’achat sur toute commande en cours et commandes futures dans un délai de 6 mois à dater du 15/11/2024, jour de l’annonce des gagnants (soit jusqu’au 15/05/2025).

***Organisateur du concours :***

Ce concours est organisé par Carimar S.A., inscrite à le BCE sous le numéro 0401.486.760, dont le siège social est établi à 1420 Braine-l’Alleud, Rue de la Goëtte 85 pour son enseigne Malmedy Carrelages située Avenue du Pont de Warche 28, 4960 Malmedy.

Les organisateurs exercent un contrôle sur le déroulement des concours et ont la compétence définitive dans tous les cas de contestation. En cas de force majeure ou pour garantir le bon déroulement du concours, ils peuvent prendre toutes les décisions qui, temporaires ou non, raccourcissent, reportent, modifient, transmettent, élargissent ou annulent ce concours, une partie ou une étape de celui-ci. Pour ces mêmes raisons, les organisateurs peuvent ajouter des éléments au présent règlement ; ceux-ci en feront alors intégralement partie. Ces ajouts seront publiés sur le site Internet de Carimar (www.carimar.be).